

Compte rendu de la séance du 06 décembre 2021

Présents : Alain ARGILIER, Jean-Marc AURES, Valérie BLANC, Christine DOUTRES, Ludovic INSALACO, Grégory MAURIN, Pierre MORATI, Mélody QUET, Elsy ROUSSET, Nicole TEISSIER, Sylvestre VINCENT

Absent excusé : Jean-Marc AURES

Secrétaire de la séance : Christine DOUTRES

1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 octobre 2021

Approuvé à l'unanimité.

2) Compte rendu des différentes réunions

- Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes
- Natura 2000
- SICTOM
- Tourisme
- Ecole
- Rencontre avec M. le Sous-Préfet
- Vélos à assistance électrique- Demande d'annulation de la commande
- Contrats territoriaux pour 4 ans
- Congrès des Maires

3) Plan de relance : Ponts et murs de soutènement : recensement des murs de soutènement à faire pour le 31 décembre 2021. Chaque conseiller s'occupe de son secteur géographique

4) Sdee : mise en place d'un service d'assistance mutualisée de la redevance de l'Occupation du Domaine Public

Après une vérification comptable par la secrétaire, les redevances ont bien été demandées et encaissées, il est donc inutile d'adhérer à ce service. **Vote 10 voix CONTRE**

5) Tarification sociale restauration scolaire

La mairie de Florac a adressé une convention pour que les parents des enfants scolarisés à l'école de Florac publique et privée bénéficient de la tarification sociale avec une participation financière de 2.40€/repas/enfant. **Vote 10 voix CONTRE**

Cette tarification proposée par la mairie de Florac ne serait pas équitable avec les enfants de l'école de Vébron qui déjeunent à la cantine.

6) Questions diverses

- Annonce d'un projet d'installation d'un Food-truck à la Pierre de Maury
- Etude pour les travaux enfouissement des réseaux au hameau de Salgas : prendre contact avec Lozère Ingénierie et le Sdee
- Colis de Noël à distribuer aux bénéficiaires permanents de la commune de plus de 70 ans.

Séance levée à 19h30

Vu le Maire.